

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires;
A PARIS,
A l'Office de Publicité Départementale et
Etrangère, LAFITE-BULLIER et C^s, place de
la Bourse, 8, et à la Publicité Départementale,
Isid. FONTAINE, rue de Trévise, 22.

Gare de Saumur (Service d'été, 13 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 50 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

8 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements do-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les dépêches des provinces napolitaines nous apprennent que de nouvelles attaques ont été faites par les brigands à Sora et à Zagarise.

A Sora, Chiavone a tenté le passage du Liri. Les insurgés ont été repoussés à la baïonnette, mis en fuite et rejetés de l'autre côté de la rivière.

A Zagarise, la garde nationale et les habitants ont fait cause commune avec quarante brigands, et, après avoir brûlé le drapeau italien qu'ils ont remplacé par le drapeau bourbonnien, ils ont tué un capitaine, un syndic et plusieurs libéraux, saccaquant et brûlant tout sur leur passage.

La dépêche ajoute que cette bande s'étant ensuite dirigée « vers d'autres pays » (sic) aurait trouvé une forte résistance de la part de la troupe et de la garde nationale. (Le Pays.)

Un télégramme de Turin annonce que dans la journée du 23 les demandes des capitalistes pour participer à l'emprunt ont redoublé. On croit que le ministre fixera les conditions finales et le taux vendredi ou samedi prochain. Cela fait supposer que la souscription publique sera ouverte au commencement de la semaine prochaine, aussitôt que l'affaire aura été conclue avec les banquiers.

Turin, 24 juillet. — L'Italia assure que demain, après quatre heures du soir, le ministre des finances n'acceptera plus aucune demande de participation à l'emprunt.

Le général Fleury est attendu dans la soirée à Turin. — Havas.

La Gazette officielle de Turin promulgue le décret royal qui institue le grand-livre de la dette publique.

Les nouvelles de Naples sont toujours assez contradictoires.

Le général Cialdini a promis la vie sauve aux révoltés des Abruzzes qui mettraient bas les armes. Un grand nombre s'est déjà rendu.

On a dit que le roi de Naples était dans les Abruzzes, fomentant l'insurrection.

Nous croyons pouvoir assurer que ce bruit est sans fondement.

L'Opinione de Turin annonce que le père Jacques, confesseur du comte de Cavour, est parti pour Rome, le Pape ayant exprimé le désir d'apprendre de ses lèvres les détails des derniers moments du comte de Cavour.

Plusieurs journaux et correspondances de l'étranger ont prétendu que le gouvernement pontifical aurait remis à François II les armes déposées au fort Saint-Ange par les soins de l'autorité militaire française lors de l'entrée sur le territoire pontifical d'un corps nombreux de soldats napolitains avant le siège de Gaëte.

Nos informations personnelles nous avaient déjà mises à même de démentir cette assertion lorsqu'elle s'est produite. Une correspondance adressée de Rome à l'Ami de la Religion vient confirmer nos propres renseignements.

Le gouvernement pontifical vient d'acquiescer de l'ex-roi de Naples les canons, les fusils et le matériel de guerre consignés au fort Saint-Ange. (Pays.)

A la suite des conférences préliminaires tenues par les membres de la diète hongroise pour aviser à la conduite qu'ils devaient tenir en présence du rescrit impérial en réponse à leur adresse, les députés ont résolu que l'assemblée discuterait article par article les argumentations du rescrit, qu'elle en démontrerait l'insuffisance et déclarerait finalement que la Hongrie n'entrera jamais dans le conseil de l'empire.

La dépêche qui nous annonce ce fait ajoute que la forme en laquelle doit être faite la réponse de la Diète n'est pas encore déterminée.

La crise hongroise est donc encore prolongée, et il résulte de tous les avis qui nous parviennent que les chambres magyares sont décidées à épuiser toutes les voies légales pour obtenir ce qu'elles pro-

clament être leur droit. Ce qui surtout serait sensible aux Hongrois, au point de vue de l'honneur national, c'est l'obligation imposée par le rescrit de réviser la constitution décrétée par les chambres pendant la période révolutionnaire de 1848.

C'est là ce qu'à Vienne les esprits libéraux regardent comme la mine d'où pourrait bien surgir l'explosion. En attendant, Pesth est tranquille, au moins à la surface, mais on sent que nul ne pourrait répondre de l'avenir. Attendons. (Le Pays.)

La Gazette officielle de Vienne publie une patente impériale par laquelle la diète d'Istrie est dissoute, et de nouvelles élections sont ordonnées. — Havas.

Les nouvelles de Constantinople, du 17, annoncent que le prince Couza doit envoyer une ambassade pour complimenter le sultan.

Les Principautés sont fortement travaillées et menacées par la révolution.

On signale des émeutes sanglantes à Ismail et à Belgrade comme ayant accru l'irritation.

Sa Hautesse a ordonné que les fils des pachas qui avaient été indûment pourvus de grades dans l'armée fussent soumis à des examens et que tous les officiers jugés incapables fussent mis à la demi-solde. Il a transformé le grand théâtre du Sérail en une fabrique de fusils rayés. Aali-Pacha aurait écrit, dit-on, à M. de Lavalette, afin de protester contre toute intention d'avoir voulu blesser la France par la nomination de Namick-Pacha, laquelle, du reste, ne serait que provisoire. — Havas.

Aucune dépêche n'est venue aujourd'hui confirmer ou démentir la nouvelle du combat livré par les Monténégrins contre les troupes turques de l'Herzegowine. (Le Pays.)

Le successeur du prince Gortschakoff au ministère des affaires étrangères en Russie n'est pas encore désigné. On cite comme ayant de très-grandes chances les généraux Balabino, Butbert et Labanoff. (Idem.)

FEUILLETON

LA TORCHE DE PENMARCH

LÉGENDE BRETONNE.

(Suite et fin.)

A ce point de son récit, la vieille Jacquette, comme tous les conteurs qui se voient maîtres de l'attention de leur auditoire, s'arrêta. Les jeunes filles ne filaient plus. Yves, qui frissonnait de curiosité, s'écria :

— Dis donc vite, grand'tante, dis donc vite !

Jacquettepoursuivit alors sans se presser.

« Le temps menaçait d'un orage, de pâles éclairs brillèrent bientôt, le tonnerre gronda sourdement, et son bruit se mêla au gémissement des flots. Satan était arrivé sur la plus grosse roche de Penmarch. Or, vous le savez, il n'est pas besoin de l'orage pour rendre notre côte désolée et terrible. Ces énormes blocs de granit contre lesquels la mer bat avec fureur, et autour desquels, à marée basse, se voient tant de ruines inconnues des premiers âges du monde peut-être, ont un caractère de tristesse et de dévastation qui frappe encore ceux qui sont accoutumés à les voir. C'est là, sur une roche après et gémissante, que Satan déposa le fardeau qu'il portait, le vieux Legoëllo évanoui. Celui-ci fut longtemps à reprendre ses sens ; et, cependant, Satan avait frappé du pied le sol, une torche en avait jailli.

— Où suis-je ? Que me veux-tu ? demanda le vieillard revenu à la vie.

— Si tu signes ce pacte, tu auras mille écus, répondit Satan.

« Alors il fit avec un de ses ongles crochus une égratignure au bras de Legoëllo. Le sang jaillit.

— Grâce, Satan.

— Et ta fille aura une existence heureuse ! elle bénira ta mémoire.

— Ah ! ma fille ! murmura le vieillard en sanglotant. Je consens.

« Le démon lui mit un stylet entre les doigts et leva la torche pour éclairer.

« Legoëllo allait signer sa damnation éternelle, lorsqu'un cri déchirant retentit à travers l'orage.

— Mon père !... Arrêtez, mon père !

— Malédiction !... fit le démon.

— Mon enfant ! s'écria le vieillard en se débattant et en allant tomber dans les bras d'Yvonne, conduite là par un pressentiment.

— Arrière, Satan ! dit-elle en serrant fortement son père contre son cœur et en regardant le démon avec une résolution menaçante.

« Satan resta quelques secondes indécis ; mais saisissant tout à-coup le bras du moribond :

— Signe ! s'écria-t-il.

— Non ! non ! répondit Yvonne.

— Signe ! continua Satan, car tu vas mourir ; car tu vas laisser ta fille seule au monde, sans espoir, sans appui ; car tu n'as plus dans ta bergerie un seul mouton qui ait chance de vie.

« Yvonne s'efforçait d'entraîner son père ;

— Fuyons ! ne l'écoutez pas, fuyons ! disait-elle.

— Signe ! reprit Satan plein de rage, car ta fille est épuisée par les veilles, par la douleur. Vois comme elle est pâle et brisée ! Les larmes ont brûlé ses yeux, flétri sa beauté. Ta fille sera laide, et bientôt personne n'en voudra plus, pas même René... Allons, signe, si tu aimes ta fille !

— Si je l'aime ! s'écria le vieux Legoëllo tout haletant.

« Puis, par un mouvement convulsif, il leva tout à-coup la main pour tracer son nom. Satan faisait résonner une bourse à ses oreilles.

— C'est ma mort que vous signez, mon père ! dit Yvonne d'une voix profonde.

— Yvonne, répondit le vieillard, tu épouseras René, tu seras heureuse !

— Jamais ! jamais ! Vous ne devez pas signer ! Vous ne signerez pas !

« Disant ces mots avec angoisse, elle tenta d'arracher le stylet des mains de son père ; mais Satan la prévint et la repoussa, tout en hurlant plus haut que les flots et l'orage :

— Signe, homme sans cœur, père sans entrailles, qui hésites à sacrifier ton âme, quand ta fille est prête à te sacrifier sa vie et son bonheur ! Ah ! tu dis que tu l'aimes, ta fille ? Montre-toi donc généreux pour elle, car tu n'es qu'un égoïste et qu'un lâche !

« Legoëllo saisit la bourse pleine d'or et commença de signer. Mais la pennere courut sur le bord des rochers.

— C'est inutile ! s'écria-t-elle ; ne signez pas, mon père.

On mande des côtes de Syrie que Daoud-Effendi était arrivé à Beyrouth et qu'il se proposait, après un court séjour dans cette ville, de s'avancer dans la vallée du Liban.

On attendait des nouvelles directes de Syrie, le 24; mais le *Borysthène*, portant le courrier de Syrie, Smyrne, Syra, Messine et Palerme, a été forcé de relâcher à Rhodes pour se réparer. Ce paquebot ne pourra guère arriver maintenant à Marseille que le 27 ou le 28 de ce mois. (Idem.)

Stockholm, 24 juillet. — Le roi est parti hier de Gothembourg; l'escadre qui accompagnait S. M. a rencontré dans le Cattégah le roi de Danemark. Le roi de Suède viendra visiter probablement plus tard Paris et Londres.

Nous apprenons par une dépêche de Madrid, du 24 juillet, que les emprisonnements ont cessé en Andalousie.

Le conseil de guerre a statué sur 50 affaires.

On a des nouvelles de New-York, du 12 juillet. La chambre des représentants a voté les 500,000 hommes et les 500 millions demandés par le président.

M. Saulsborg a proposé un compromis avec le Sud, dans le sens Crittenden.

Le général Maclelland a attaqué un camp des séparatistes à Richemontain. Les séparatistes ont été battus. Leurs canons et équipements ont été pris. Le général Maclelland poursuit sa marche en avant.

Le président Lincoln refuse la communication de la correspondance avec l'Espagne relativement à Saint-Domingue.

Des corsaires séparatistes ont fait des prises. — Havas.

On croit pouvoir annoncer pour dimanche prochain l'arrivée à Paris de M. le chevalier Nigra.

A ce sujet il n'est pas inutile de faire remarquer que la nomination de M. Nigra, comme ministre plénipotentiaire du roi d'Italie auprès du gouvernement français, n'a pas encore paru dans la *Gazette officielle* de Turin. (Le Pays.)

FAITS DIVERS.

L'Empereur se dispose à quitter bientôt Vichy, dont les eaux paraissent lui avoir fait le plus grand bien.

— Il est maintenant certain que l'Empereur ne pourra pas habiter les Tuileries cet hiver. Les travaux de l'Élysée sont poussés avec une grande activité. On y a mis autant d'ouvriers qu'il était possible d'en placer, pour que la famille impériale puisse s'y installer vers le mois d'octobre.

— Le programme de la session du tir national de Vincennes vient d'être affiché à un grand nombre d'exemplaires. Il ouvrira le 4 août et sera clos le 18 au soir. Les armes de précision ont pour 10,800 fr. de prix, les armes de précision à pointage pour 8,600 fr.; la cible d'honneur, 14,000 fr.; les armes à canon lisse, 3,800 fr.; la garde na-

tionale 5,790 fr.; l'armée 2,900 fr.; le tir à grandes distances 4,300 fr.; le tir à l'arbalète 2,530 fr.; plus un prix de l'Empereur, etc., etc.

— On lit dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme*:

« Ces jours-ci, l'Empereur, dans une de ses promenades aux environs de Vichy, traversait un village des environs. Sa Majesté s'y arrête et demande à voir le maire de la commune. On s'empresse, on court, car Monsieur le maire n'est ni chez lui, ni à l'Hôtel-de-Ville. Cependant on le trouve dans sa vigne, pieds nus et dans un déshabillé de circonstance. On lui apprend l'honneur qui l'attend: l'Empereur demande à lui parler. Le maire est stupéfait et demeure cloué sur place. Pourtant les moments pressent. L'Empereur ne peut attendre, il faut se hâter, et, pour couper court aux hésitations de leur premier magistrat, quelques administrés emploient des moyens de persuasion irrésistibles et poussent le maire du côté de la voiture impériale. En présence de l'Empereur, et malgré les paroles les plus bienveillantes, le pauvre homme voit tout tourner autour de lui, les idées lui échappent, les paroles s'arrêtent aux lèvres.

» Monsieur le maire, dit l'Empereur, puis-je faire quelque chose pour vous, avez-vous quelque demande à m'adresser? — Non, Sire. — Comment! vous n'avez point de pauvres dans votre commune? — Non, Sire. — Point de chemins à mettre en état? — Non, Sire. — Ainsi donc, vous n'avez besoin de rien? — Non, Sire. — Eh bien! monsieur le maire, je vous félicite, reprend l'Empereur, votre commune est la seule de l'empire qui n'ait rien à désirer.

» L'Empereur parti, le maire se remit un peu, et, revenu tout-à-fait à lui, il commença à se lamenter sur l'inqualifiable bévue qu'il venait de commettre, car une commune doit avoir toujours besoin de quelque chose quand l'Empereur passe, ne serait-ce que pour ne point faire d'exception.

» Cet incident a fort égayé l'Empereur; mais on ajoute que Sa Majesté a réparé l'erreur du maire assez largement pour que ce dernier n'ait pas à s'arracher les cheveux.

— On lit dans le *Pays*:

» Divers bruits circulent au sujet de l'incendie qui a éclaté dernièrement dans les magasins de décors de l'Opéra, faubourg Poissonnière. Quelques journaux ont annoncé que la malveillance n'était pas étrangère à la cause de ce sinistre, que des expériences avaient même été faites dans le but de vérifier cette assertion. On a prétendu en outre que des vols considérables, prémédités à l'avance, avaient été commis pendant et après l'incendie.

» L'enquête qui se poursuit depuis cet événement ne cesse d'être l'objet des plus minutieuses recherches, et nous croyons savoir que rien jusqu'à ce jour n'a justifié les bruits dont nous venons de parler.

» Il n'a été fait aucune expérience constatant la malveillance à laquelle serait dû le sinistre; les vols commis sont relativement peu importants, et prouvent surtout que la préméditation n'a joué aucun rôle dans leur accomplissement.

— Le 23 juillet est arrivé à Marseille un navire

venant de Livourne, chargé entièrement d'objets d'art en destination pour Paris.

— On écrit de Pesth le 17 juillet à la *Perseveranza* du 23:

Dans une de mes dernières lettres, je vous ai parlé d'une série d'articles que M. Palszky publie dans les colonnes du journal *Pesti Naplo*. Aujourd'hui même, j'y trouve le cinquième article dans lequel l'honorable émigré décrit une visite récente qu'il a faite à Caprera. Après un long entretien avec Garibaldi concernant les affaires hongroises le héros de l'Italie a dit: « Partout où en Europe éclatera une guerre d'indépendance j'y serai avec mes compagnons, aussitôt que j'y serai appelé. Je ne prends jamais l'initiative; je ne puis agir que là où ceux qui luttent contre la tyrannie désirent effectivement mon concours. — Et comment voulez-vous qu'on vous y appelle, lui demanda M. Palszky? — Par le bruit du canon, répondit-il. » — Au lecteur les commentaires.

— Le R. P. Ventura est en ce moment très-gravement malade, à Versailles; il a reçu la semaine dernière des mains de M^{gr} l'évêque le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction.

— Un savant qui habite Berlin communique à la *Gazette nationale* les curieux détails qu'on va lire sur les allures de Becker:

« L'année dernière, je fréquentais souvent le restaurant où Becker dînait et soupa. C'est un jeune homme d'une vingtaine d'années, ayant encore passablement l'air d'un enfant. Sa figure, complètement imberbe, est caractérisée par une expression d'affabilité et de bonhomie intelligente; sa taille est élancée; son corps, quand il marche, penche en avant et paraît avoir été contrarié dans son développement, peut-être par suite d'études excessives. Becker a toujours vécu avec et dans ses livres, et avant même d'étudier à Leipzig, alors qu'il suivait encore les classes du gymnase de Dresde, où j'habitais à cette époque, je le voyais souvent feuilletant avec ardeur toute espèce de livres. Je remarquai ses allures tranquilles, presque frouches, et je ne manquai jamais l'occasion de l'observer attentivement et quelquefois de m'entretenir avec lui. Mes amis et moi, nous ne pouvions nous empêcher de sourire quand Becker faisait, le soir, son apparition au restaurant et prenait place dans l'angle le plus retiré de la salle, d'un air gauche et timide. Il avait toujours soin de se découvrir devant la porte et n'adressait la parole au garçon qu'à mi-voix. Son souper était excessivement simple. Plongé dans la lecture d'un journal, il était l'insouciant de tout ce qui se passait autour de lui, jusqu'au moment où, la casquette en main, il se retirait sur la pointe des pieds, comme il était venu. Plusieurs de mes amis ont souvent essayé, mais toujours en vain, de lui faire prendre part à une conversation animée. Bref, si jamais le proverbe: « Il n'est pas pire eau que l'eau qui dort, » a eu raison, c'a été le cas pour Becker; ses allures timides, inquiètes, sa démarche incertaine et son air contrit ne semblaient nullement provenir de l'hypocrisie d'un méchant naturel, mais bien plutôt d'une prudence et d'une naïveté juvéniles. »

» En un clin d'œil elle se précipita dans la mer.

» A cette vue, le vicillard tomba à la renverse, et Satan dit en poussant un rire affreux:

— A moi l'âme de la jeune fille!

— Pauvre Yvonne! interrompit la petite Yves en essuyant deux grosses larmes.

— Pauvre Yvonne! répétèrent les fileuses; elle s'est suicidée, la voilà damnée!

La vieille Jacquette reprit gravement:

« Mais Dieu est grand et bon!... René, suivi des habitants du village, s'était dirigé vers les rochers de Penmarc'h. Arrivé sur la grève, il vit quelque chose de blanc flotter sur les vagues irritées. Un éclair brilla: il reconnut le corps d'Yvonne. Alors, ne prenant conseil que de son courage, il se jette à la mer, il lutte contre les flots en fureur, au risque d'être brisé contre les récifs. Du haut de la roche, Satan suit du regard les efforts inouïs de René. Tantôt il ricane, tantôt il rugit, selon que sa proie semble devoir lui rester ou lui échapper.

» L'orage continuait, le vent sifflait, l'éclair jaillissait, les rochers de Penmarc'h redoublaient leurs clameurs, tout cela était infernal. Mais bientôt, au milieu de ce bruit épouvantable, un cri de joie part du pied de la roche. — Elle est sauvée! — Du sommet de la même roche, un sifflement aigu lui répond, puis un poids tombe dans la mer, qui s'entr'ouvre avec fracas.

» Et l'orage cesse comme par magie, le vent se tait, l'éclair s'éteint, le tonnerre s'éloigne. Au milieu du

calme, un chant d'actions de grâce s'élève: agenouillés sur la grève, les habitants de Penmarc'h remercient Dieu de ce que René vient de sauver Yvonne.

» Tandis qu'il l'emporte évanouie, les paysans, guidés par l'éclat de la torche abandonnée, découvrent le vieux Legoëllo; ils le chargent sur leurs épaules, et s'éloignent sans oser toucher au flambeau du diable. Mais dès le lendemain, ayant le recteur à leur tête, ils se rendent processionnellement sur la pointe de la roche. Là, le bedeau, armé du goupillon, pousse la torche à la mer où la flamme, en disparaissant, produit une fumée jaunâtre et sulfureuse.

» Les vagues, dit-on, ne l'ont jamais rejetée sur la plage. On prétend, toutefois, qu'elle revient briller encore la nuit à la place où elle fut trouvée; moi-même je crois bien l'avoir aperçue ce soir. Quoi qu'il en soit, il faut vous dire ce que devinrent Legoëllo et Yvonne.

» Le ciel fut touché sans doute du dévouement du père pour sa fille et du dévouement de la fille pour son père, car la mauvaise fortune s'éloigna d'eux. Le malade recouvra la santé, ses moutons guérirent; le marchand qui lui faisait banqueroute hérita, arrangea ses affaires et paya: si bien qu'un beau jour le millier d'écus se trouva dans l'escarcelle de Legoëllo. René aimait Yvonne de meilleur cœur encore depuis qu'il lui avait sauvé la vie; en sorte qu'on les unit bientôt, au grand contentement de tous.

» En sortant de l'église, le père Eon dit à sa bru:

— Vous êtes une bonne fille, Yvonne, vous serez une bonne femme.

— Oui, une bonne fille, ajouta Legoëllo, car elle a sauvé mon âme... Et René sera un bon mari, car il a sauvé ma fille.

— La bénédiction soit avec eux! répétèrent tous les assistants.

» Quand ma grand'mère, ajouta la vieille Jacquette, me racontait cette histoire, qu'elle tenait de sa grand-mère, elle ne manquait jamais de nous dire, la digne femme: — Mes chers enfants, ne vous laissez jamais aller à la tentation de devenir riches sans honnêteté, car la pauvreté et la grâce de Dieu valent mieux que les écus du diable. »

Jacquette avait à peine terminé cette histoire que dix heures sonnèrent à l'église du village. Il fallut se séparer. Les fileuses prirent leurs rouets, leurs quenouilles, et regagnèrent leurs chaumières. Les plus hardies hasardèrent un regard furtif dans la direction des rochers de Penmarc'h; elles ne virent briller au-dessus que des étoiles. Mais les plus peureuses, celles qui n'avaient pas osé regarder, assurément qu'elles avaient aperçu une flamme. Même la petite Yves, qui tint tout le temps sa tête enveloppée dans le tablier de sa grand'tante, affirma avoir vu le diable en personne, couvert d'un grand manteau noir et brandissant une torche étincelante.

Cette légende, racontée par la vieille Jacquette, explique comment une des roches de la côte cornouaillaise est devenue la Torche de Penmarc'h.

ETIENNE ÉNAULT.

FIN.

— On lit dans le *Périgord* :

« Nos astronomes ont été surpris par l'apparition de la comète qui, en l'honneur du jour où elle a été vue pour la première fois, a reçu, comme on sait, le nom de *Comète de la Saint-Pierre*.

» Si M. Le Verrier et ses collègues avaient lu Nostradamus, s'ils avaient lu surtout le savant commentaire qu'en a fait M. Torné-Chavigny, ils n'eussent pas été ainsi pris au dépourvu.

» La comète a été annoncée en toutes lettres dans la deuxième centurie, quatrains 14 et 16.

» A la page 168 de son deuxième volume, M. Chavigny renvoie ses lecteurs à ces deux quatrains, qui doivent, dit-il, recevoir leur accomplissement « à l'époque de la révolution italienne. »

» Voici ces deux quatrains, dont nous supprimons seulement le premier vers :

.....
Castor, Pollux en nef, astre crinite,
L'érain public par terre et mer vidé,
Pise, Ast, Ferrare, Turin, terre interdite.
Naples, Palerme, Sicile, Syracuse,
Nouveaux tyrans, fulgures, feux célestes,
Forces de Londres, Gand, Bruxelles et Suses,
Grand hécatombe, triomphe, faire festes.

» C'est l'étude de ce vers : *Pise, Ast, Ferrare, Turin, terre interdite*, qui a fait signaler ces deux quatrains, il y a trois ans, comme devant recevoir leur interprétation durant la révolution italienne. Depuis Nostradamus, ces quatre villes n'ont été réduites sous un même gouvernement qu'à l'époque actuelle, et ce gouvernement a été excommunié : *terre interdite*.

» Pour revenir à la comète, nous nous bornons à l'interprétation du vers suivant qui l'annonce :

Castor Pollux en nef, astre crinite ;

Castor Pollux. — C'est dans la constellation de Castor et Pollux qu'est apparue la comète.

En nef. — C'est le jour de la Saint-Pierre, nom que Nostradamus exprime par le mot *nef*, — barque de Saint-Pierre. — qu'a eu lieu l'apparition.

Astre crinite. — C'est le nom de la comète elle-même : astre chevelu.

» Ce qui revient à dire : « Dans la constellation » de Castor et de Pollux, le jour de la Saint-Pierre » (à l'époque où l'interdit sera sur Turin), apparaitra un astre chevelu. »

» *Nota*. — Nous croyons devoir faire remarquer à ce propos que « la page 168, dans laquelle sont » indiqués les deux quatrains, a été déposée à la » préfecture de Bordeaux le 5 mai, deux mois avant » l'apparition de la comète. »

» M. Torné-Chavigny qui, dans les deux volumes aujourd'hui publiés, renvoie le lecteur à un grand nombre de quatrains sur l'avenir, n'a rien fait de plus extraordinaire en annonçant cette comète qu'en annonçant l'année dernière la descente de Garibaldi en Sicile.

» On peut le voir dans la *Vie de Louis-Philippe*, à la page 47, volume premier, où on lit : « que les » socialistes vont faire pousser d'horribles crimes » à Palerme, à Naples, aux Marches d'Ancône, à » Rome et à Venise. » — Ol. Énard.

— Dans les trois nuits du 12 au 15 juillet, il s'est produit à Turin un phénomène assez rare dans cette saison ; il est tombé une neige aussi épaisse qu'en hiver. On craint qu'il n'en résulte beaucoup de mal pour les vignes, qui sont en ce moment chargées de grappes. (Pays.)

— M. A. Serre, banquier à Paris, rue d'Amsterdam, n° 3, achète les coupons et les titres cotés et non cotés, anciens et nouveaux, de la Rente d'Espagne. (338)

LESSIVAGE ÉCONOMIQUE.

L'une des grandes affaires de la vie des champs est, sans contredit, le *lessivage du linge*. Les femmes de ménage ne voient pas venir sans appréhension le jour où il faut entreprendre cette tâche, qui dure plus de trois jours, et qui, commencée par un beau temps, se prolonge parfois pendant plusieurs jours de pluie.

Voici un procédé nouveau, dont tous ceux qui l'ont adopté font un grand éloge.

On met 50 litres d'eau de pluie ou de rivière sur le feu, et on y fait dissoudre 1 kilog. de savon marse (1), coupé en petits morceaux. Quand le savon est dissous, et avant que l'eau soit au degré d'ébullition, on verse dans une cuve et on ajoute 15 gram. d'essence de térébenthine et 30 gram. d'ammoniaque ou alcali volatil. On bat le tout avec un petit balai en bois, pendant deux à trois minutes ; cela fait, on y met autant de linge qu'il en peut tremper (2)

(1) Savon commun.

(2) Les proportions ci-dessus sont relatives à la quantité d'eau nécessaire à tremper le linge qu'on veut laver. Si celui-ci exige 100 litres d'eau on doublera donc ces quantités ; on les triplera s'il faut 150 litres d'eau, etc. ; de même, on les réduirait s'il fallait moins de 50 litres d'eau.

et on l'y laisse de trois heures et demie à quatre heures.

Au bout de ce temps, on passe le linge en revue, frottant soigneusement entre les mains les parties où il y avait soit de la saleté, soit des taches ; on tord légèrement chaque pièce et on porte le tout au lavoir. On rince en frottant sans effort et sans savon, puis on passe au battoir, jusqu'à ce que le linge ait acquis une parfaite blancheur, ce qui, du reste, a lieu très-promptement.

Ce procédé réunit donc tous les avantages, et entre autres :

1° *La promptitude*. Il dispense d'abord de l'essangeage, qui précède la lessive et qui dure plusieurs heures ; ensuite, du *coulage*, qui n'exige pas moins d'un jour ;

2° *L'économie*. Les substances qu'on emploie sont d'un prix minime. L'alcali volatil ne coûte pas en gros 50 cent. le demi-kilogramme, et l'essence de térébenthine n'excède pas le prix de 75 c. à 1 fr. c'est-à-dire que, avec 50 litres d'eau et un kilog. de savon, il faut ajouter 7 à 8 c. au plus d'ingrédients nouveaux ;

3° *La main-d'œuvre* est réduite de plus de moitié, on rince le linge en trois fois moins de temps qu'il n'en faut par le procédé ancien.

La *brosse*, cette ennemie du linge, est absolument proscrite et la diminution du frottement ménage mieux la durée du linge.

En outre, le linge n'ayant pas à attendre six mois le jour de la lessive, et pouvant être facilement nettoyé tous les quinze jours, il en fait une moindre provision, et il ne jaunit pas dans les greniers, comme on dit.

Un point seul est à signaler comme inférieur à l'ancien procédé ; avec le procédé nouveau on enlève très-imparfaitement les taches de vin ou de fruits ; mais on fait disparaître celles-ci facilement avec un peu de sel d'oseille.

Enfin, disons-le en terminant : — ce mode de blanchiment a été adopté à la ferme-école de *Trois-Croix*, près de Rennes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Par décret impérial sont nommés :

Conseiller à la Cour impériale d'Angers, M. Monden-Gennevraye, substitut du procureur général près la même Cour, en remplacement de M. Courtillet, admis à faire valoir ses droits à la retraite (décret du 1^{er} mars 1852 et loi du 9 juin 1853, article 18, § 4), et nommé conseiller honoraire.

Substitut du procureur général près la Cour impériale d'Angers, M. Gendron, procureur impérial près le Tribunal de première instance de La Flèche, en remplacement de Monden-Gennevraye, qui a été nommé conseiller.

Substitut du procureur impérial près le Tribunal de première instance d'Angers, M. Allain-Targé (François-Henri-René), avocat, en remplacement de M. Belin, qui est nommé procureur impérial à La Flèche.

COUR IMPÉRIALE D'AMIENS.

Affaire du testament de M. le marquis de Vilette.

Nous détachons du compte-rendu judiciaire du *Mémorial d'Amiens*, les lignes suivantes sur l'audience du 24 juillet.

« A mesure que le procès marche et arrive vers sa solution définitive, le talent des avocats semble grandir pour faire paraître moins longs des débats suivis par la cour avec une religieuse attention. On croit tous les arguments épuisés, tous les moyens de défense mis en relief ; illusion d'optique ! des arguments nouveaux renaissent, des objections laissées avec préméditation dans l'ombre reparaissent ; et le procès revit aux yeux de l'auditoire, presque avec sa première enfance.

» C'est ainsi que dans l'audience d'aujourd'hui M^e Plocque, quoique venant après M^e Berryer, a pu glaner de riches épis et ouvrir des horizons inattendus : il répliquait à M^e Marie et à M^e Léon Duval : il avait à lutter contre deux habiles joueurs, employant, pour faire triompher leur cause, l'un, l'arme d'une logique passionnée, l'autre, celle de l'épigramme.

» Ni le nombre des adversaires, ni les armes dont ils se sont servis, rien ne l'a effrayé, et l'habile défenseur de M^{sr} de Dreux-Brézé a en raison de compter sur sa force, car sa plaidoirie n'a été qu'une page éloquente qui semble détachée du plaidoyer de M^e Berryer....

» La péroraison terminée par un juste hommage rendu au clergé a produit une grande sensation. — E. Joly. »

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

La *Gazette Méridionale* d'Allemagne publie, sous la rubrique de Lindau (Bavière) 22 juillet, qu'on a arrêté à la gare du chemin de fer deux apprentis de Munich âgés de 15 à 16 ans, au moment où ces jeunes gens se disposaient à passer en Suisse par le bateau à vapeur et à se rendre de là en Italie dans le but d'assassiner Victor-Emmanuel et Garibaldi. « A cet effet, dit la correspondance, ils étaient pourvus de revolvers chargés jusqu'à la gaine. On a trouvé en leur possession 500 florins, que l'un d'eux, fils d'un employé des chemins de fer, s'était procurés en sacrifiant ses économies. Les deux aventuriers n'ont nullement caché leurs intentions et ils ont ajouté qu'ils auraient bien su mener à bonne fin leur entreprise. »

Rome, le 23. — Les troupes du roi Victor-Emmanuel se concentrent sur la frontière sud des Etats Pontificaux.

Les journaux napolitains énumèrent de nombreux combats partiels.

L'insurrection de Nola n'est pas confirmée. Cotrone a repoussé plusieurs attaques des troupes. Les Calabrais ont reçu des fusils rayés et de la poudre. — Le général Cialdini a distribué trente mille fusils. Le général Pinelli manœuvre pour cerner les montagnes Matese. — Havas.

AVIS.

LA MAISON DE BANQUE

A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS.

Ouvre des COMPTES COURANTS avec CHÈQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (633)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Pendant les jours d'été, la Bourse se livre traditionnellement à une oisiveté qui n'est pas moins complète cette année-ci que les précédentes. Il est rare que chaque jour la rente s'écarte de plus de 5 ou 10 centimes des prix fixés la veille. Le marché n'a eu garde cette semaine de sortir de ses habitudes de stagnation, et cependant il vient d'être témoin d'un événement financier qui doit exercer sur les capitalistes comme sur les spéculateurs la plus favorable impression. Quoi de plus propre à ranimer la confiance, à combattre le découragement, que le magnifique succès de cette souscription aux obligations trentenaires couverte avec un véritable enthousiasme.

Le sujet sur lequel s'exercent en ce moment toutes les imaginations, c'est l'emprunt italien, dont l'émission est très-prochaine, et dont on ne connaît encore ni le prix, ni les conditions. On s'accorde à dire qu'il pourra être émis entre 68 et 70 à 5 0/0, et que la moitié sera livrée à la souscription publique, tandis que le solde sera réparti entre diverses maisons. En attendant il s'est créé un marché très-actif sur le 5 0/0 piémontais, qui se tient encore à 73-50 et qui a monté de 50 c. depuis huit jours.

Si la rente a peu varié cette semaine, les chemins de fer, à de rares exceptions près, sont restés aussi immobiles. Les uns, comme l'Orléans, le Nord, le Midi et l'Ouest, ont monté de 2-50 à 1-25; les autres, comme le Lyon et l'Est, ont fléchi de 1-25 à 2-50. Cette stagnation est le fait du ralentissement des affaires, et n'empêche pas que le comptant ne soit excellent sur toutes ces valeurs. Le Genève a fléchi considérablement. Cette baisse exceptionnelle est le résultat du projet de traité de cette compagnie avec le chemin de fer de Lyon, projet qui proroge à 1872 la liquidation de fusion entre les deux compagnies.

Les chemins Portugais se traitent de 410 à 405. On a commencé à publier cette semaine des recettes pour les 75 kilomètres exploités du réseau. La compagnie se dispose à émettre 10.000 obligations à 240 fr. pour augmenter les ressources destinées à activer les travaux de construction, qui marchent rapidement sur cette ligne importante. — E. DUTIL. (Correspondance hebdomadaire.)

BOURSE DU 25 JUILLET.

5 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 67 80
4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Ferme à 97 60.

BOURSE DU 26 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 67 75
4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 97 40.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e VAILLIER, huissier à Saumur.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

On fait savoir que le jeudi premier août prochain, heure de midi, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, au domicile du sieur Roulleau, tonnelier, demeurant ville de Saumur, rue de la Fidélité, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des meubles et effets mobiliers saisis sur le sieur Roulleau, à la requête de M. Bigot fils, commerçant, demeurant à Longué, par procès-verbal du ministère de M^e VAILLIER, huissier à Saumur, en date du vingt-deux juillet mil huit cent soixante-un, enregistré.

Il sera vendu :

Une belle armoire en noyer, une table, plusieurs chaises, liège, batterie de cuisine, plusieurs meules de cercles, une certaine quantité d'osier fendu, plusieurs fûtailles vides, bois pour tonnelier, etc., etc.

On paiera comptant. (388)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BOUTIN.

Les créanciers de la faillite du sieur Samson Boutin, négociant à Saumur, sont invités de nouveau à se présenter le jeudi 1^{er} août 1861, à midi, en la Chambre du conseil du Tribunal de Commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le Greffier du Tribunal,
H. BUSSON.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS.

Le mardi 30 juillet 1861, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé M. Charles LAMBERT, propriétaire à Saumur, faubourg des Ponts, près le Marronnier, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, draps, rideaux, couvertures, pannes, serviettes, essuie-mains, très-belle table et étagère de salle à manger, chaises foncées en latanier, un beau bureau, commodes, tables de toilette, belles glaces, pendule, fauteuils, coffre-fort en fer, nécessaire de voyage garni en argent, montre et épingles en or, argenterie, plusieurs belles garnitures de croisées, vin en bouteilles, porcelaine, cristaux, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA

RÉCOLTE D'UN CLOS DE VIGNE

Affé d'Arbres fruitiers.

Contenant 26 ares, rue des Moulins. (355)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER

De suite,

UNE CHAMBRE ET UN JARDIN enclos, contenant environ 4 ares, près le Chapeau. (356)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

1^o UNE MAISON, de construction récente, sise à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 36, occupée par M. Berthelot.

2^o UNE MAISON AVEC JARDIN, située rue de Nantilly, joignant M. Dubois, et de tous autres côtés l'Hôpital, occupée par M^{lle} Doval.

3^o UNE MAISON ET UN JARDIN, d'une contenance de 66 ares, situés à Saumur, rue du faubourg de Nantilly, joignant cette rue et la levée d'Enceinte.

Cette propriété, par sa position, peut être facilement utilisée comme terrain de construction.

On vendrait en totalité ou par parcelles, au gré des acquéreurs.

4^o UN PRÉ, entouré de beaux et nombreux peupliers, situé dans les marais, derrière Lalan, commune de Brézé, contenant deux hectares, joignant le canal de la Dive.

5^o ET UN PRÉ clos, au canton dit les Pâtoreaux, commune de Saint-Just-sur-Dive d'une contenance de 60 ares 50 centiares.

Voir, pour plus amples détails, les placards apposés.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. SAMSON BOUTIN, propriétaire à Saint-Just-sur-Dive, soit à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (263)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 54.

Occupée par M. Vincent, ferblantier.

Et une autre MAISON, sise rue de la Chouetterie, joignant MM. Guillemet, Dutoir et Bellancourt.

S'adresser, pour traiter, à M^e CLOUARD, notaire. (381)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON ET UN JARDIN, situés à Saumur, près la Gare.

S'adresser à M. LEGER-MECHINE, sur les lieux, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 3 août 1861, à midi, à Saumur, en l'étude de M^e CLOUARD,

UNE MAISON, ayant de très-belles caves, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, joignant M^{me} veuve Rousseau et M. Guesdon;

Et 27 ares et demi de vigne, au canton de l'Hôpital, commune de Saint-Cyr-en-Bourg. (379)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE CLOSERIE

Située à Saint-Lambert-des-Levés, près la Mairie,

Comprenant une maison neuve, au niveau de la Levée, divers autres bâtiments, et un hectare quinze ares de terre en jardinage; le tout joignant M^{me} Lepine, M. Mayaud et les Dames religieuses de la Sagesse.

S'adresser à M^e Clouard, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

DEUX MAISONS, situées à Saumur, l'une rue de la Visitation, n^o 88, et l'autre impasse de la rue du Petit-Pré, n^o 6. (369)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER Présentement,

Une MAISON, avec cour, jardin et vastes servitudes, sise à Saumur, rue du Port-Cigogne, joignant M. Thiffoine, négociant.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (128)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

En détail, à l'amiable. LA PROPRIÉTÉ DU PETIT-BOIS

Située commune de Saint-Lambert-des-Levés,

Appartenant à M. DE LAMOTE,

Consistant en bâtiments d'exploitation, cour et jardin, terres labourables, contenant 21 hectares 34 ares, et en prés, contenant 7 hectares 37 ares.

S'adresser, pour traiter : 1^o à M^e LEROUX, notaire; 2^o et à M. GUESSARD, borliste des contributions indirectes, demeurant à Chonéz-sur-Loire, mandataire de M. de Lamote.

M. Guessard sera tous les samedis à Saumur, en l'étude de M^e Leroux, notaire, et tous les dimanches, à Saint-Lambert, à la ferme du Petit-Bois. (340)

Etude de M^e EMILE LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE PAR PORTIONS,

Au gré des acquéreurs,

UN CLOS DE VIGNE AVEC MAISON ET SERVITUDES,

Appartenant à M. PINOT père;

Le tout situé à Bagneux, joignant au couchant la rue du Pont-Fouchard à la Pierre-Couverte.

Belle position pour bâtir.

Pour traiter, s'adresser à M. CHASLE, greffier de justice de paix, à Saumur, rue des Payens, 14.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (357)

HYGIÈNE DES INHUMATIONS PAR LA MIXTURE FALCONI.

Nous n'annonçons pas une nouvelle découverte en indiquant les prérogatives de la *Mixture Falconi*; il y a près de neuf années que Paris a adopté ce système de soustraire aux familles qui pleurent la perte d'un parent, le désagrément physique et révoltant des émanations pernicieuses; par l'addition dans le cercueil de cette poudre, toute émanation liquide ou gazeuse est empêchée, et le corps est par ce moyen, soustrait à cette prompte et rapide décomposition qui oblige à accélérer son enterrement.

Toute facilité pour retarder le moment fatal de la fermeture de la bière, et donner ainsi le temps aux parents absents d'arriver pour revoir encore une fois les traits du défunt, sans crainte pour la santé des assistants, et surtout sans la terrible préoccupation d'une mort apparente.

Pendant la saison d'été où la décomposition est accélérée davantage, ce système de remplir le cercueil de la *Mixture Falconi* est un devoir impérieux pour tous, afin d'éviter les cas de maladies qui peuvent se développer par l'absorption des miasmes; nous sommes heureux de pouvoir annoncer au public que cette poudre, provenant directement de Paris, et timbrée du nom de l'inventeur, se trouve à l'ADMINISTRATION DES POMPES FUNÈBRES DE NOTRE VILLE. (383)

GUÉRISON

Prompte et certaine des maladies contagieuses par la COPAÏNE MÈGE de Jozeau, ph., r. St-Quentin, 22, Paris, agréable et facile à prendre, en voyageant et en travaillant; prescrite et connue depuis 1840. — Depot dans toutes les Pharmacies. — Exiger la marque de fab.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. (149)

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,